

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 03 MAI 2021

Suite à la convocation du Maire, Jean Pierre VILLECHALANE, en date du 26 avril 2021, le Conseil Municipal s'est réuni Salle Treny le 3 mai 2021 à 18 h 30

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte-rendu du 14 avril 2021
2. Remboursement chèque
3. Annulation piste forestière
4. Entretien de la voirie et des chemins communaux
5. Réaffectation des délégations
6. Projet d'avenir : place des Marronniers, place de la Flamberge et jardin du Presbytère

La séance a été ouverte par Monsieur le Maire à 18 h 30

Etaient présents :

- CHABANNIER Matthieu
- CHATEAU Fabrice
- COUSSY Kevin
- EDWARDS Stewart
- FONT Lydia
- FREDOU Marie-France
- POUGET Corentin
- SZUBERT Rita
- VILLECHALANE Jean Pierre

Grégory VEDRENNE est absent et donne procuration à Matthieu CHABANNIER.

Rudy BECUWE est absent non excusé.

**Les votes se déroulent donc sur 10 voix, avec majorité à 6 voix.**

Rita SZUBERT se porte volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

Le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour :

Le représentant du CNAS (Comité National des Actions Sociales) avait été désigné en la personne d'Amélie CHEPEAU actuelle secrétaire de Mairie, qui avait ainsi pris la suite de Marie-Claire GREEN, ancienne secrétaire de Mairie. Or il convient de désigner aussi un élu à la représentation de cet organisme d'action sociale des personnels territoriaux.

L'Assemblée **accepte à l'unanimité** de rajouter ce point à l'ordre du jour.

**1. Approbation du compte-rendu du 14 avril 2021**

Le compte-rendu **est approuvé à l'unanimité.**

## 2. Remboursement chèque

Un chèque de 9,20 euros a été adressé à la Mairie d'Abjat en remboursement d'une plante non fournie lors d'une dernière livraison.

L'autorisation d'encaisser ce chèque est soumis au vote de l'Assemblée.

L'Assemblée **autorise à l'unanimité** l'encaissement de ce chèque de 9,20 euros.

## 3. Annulation piste forestière

Le projet de piste forestière date de plus de 2 ans et visait à élargir un chemin existant entre le virage de Masfrolet et la route de Marval afin de faciliter le passage des camions de pompiers en cas de feu de forêt.

Il était question d'élargir un chemin de 2 à 4 mètres (par élagage et coupe de bois jeunes) et de le revêtir d'une couche de cailloux. Ce chemin aurait également pu être profitable aux randonneurs et cyclistes de la région ou de passage.

Malheureusement certains riverains concernés par les parcelles situées dans l'emprise de cet élargissement n'ont pas souhaité donner leur accord.

Ce projet doit donc être abandonné, à la demande de la Communauté de Communes (qui en aurait financé les travaux) au détriment de la sécurité des forêts Abjacoises.

L'Assemblée procède au vote pour la décision d'abandonner ce projet de piste forestière : 7 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

Le projet de piste forestière **est donc annulé**.

## 4. Entretien de la voirie et des chemins communaux

Le Maire donne la parole à Stewart EDWARDS, premier adjoint, qui préside la commission Voirie.

Stewart EDWARDS présente les deux devis proposés par deux entreprises locales, l'entreprise de Mr BONNEFOND et celle de Mr BELLOT, et qui concernent la réfection de voies communales identifiés par la commission voirie comme étant prioritaires :

- la route de Peyrat à Fargeat,
- une route de Puyzillout,
- la route qui mène à Chez Pey,
- une route de la Brousse,
- la route de la Juvénie,
- la route qui mène à Masfrolet,

Les deux devis présentent une différence importante et c'est le devis le moins cher, celui de Mr BELLOT qui est proposé pour effectuer ces travaux de réfection sur ces 7 voies communales, étant entendu que l'entreprise apporte toutes les garanties pour un travail de qualité.

L'Assemblée procède au vote pour le choix de l'entreprise BELLOT : 7 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

**Le choix de l'entreprise BELLOT est retenu pour la réfection des 7 voies communales.**

## **5. Réaffectation des délégations :**

Les démissions de Mr Jean-Pierre DURAND et de Mme Sophie BESSE nécessitent la nomination d'autres élus pour les remplacer dans les commissions où ils siégeaient précédemment.

### Commissions intercommunales :

- SDE 24 : Kevin COUSSY se porte candidat pour le poste de suppléant,
- Transport scolaire : Lydia FONT se porte candidate pour le poste de suppléante,
- SIDE : Matthieu CHABANNIER se porte candidat pour le poste de suppléant,
- SIMBA : Mr CHATEAU se porte candidat.

### **Arrivée de Rudy BECUWE à 19 H 13**

**Les votes se déroulent sur 11 voix, avec majorité à 6 voix.**

- Enfance Jeunesse : Rudy BECUWE se porte candidat.

### Commissions communales :

- Commission Finances : Rita SZUBERT se porte candidate,
- Transition Ecologique : Matthieu CHABANNIER se porte candidat,
- Communication : Matthieu CHABANNIER se porte candidat
- Adressage : Rudy BECUWE se porte candidat.

L'Assemblée vote **pour ces nominations à l'unanimité.**

## **6. Représentant du CNAS :**

Rita SZUBERT se porte candidate.

L'Assemblée vote **pour cette désignation à l'unanimité.**

## **7. Projet d'avenir : place des Marronniers, place de la Flamberge et jardin du Presbytère**

Le Maire demande à chaque élu de l'Assemblée de donner son avis sur la poursuite de l'embellissement de la commune, après la phase de plantation du bourg, presque terminée.

Le Maire rappelle que ces travaux d'embellissement sont ou seront, pour la plupart, financés par le biais de subventions diverses (département, Etat, région, etc.) la différence reste à la charge de la commune.

Chaque élu prend la parole et expose sa vision des améliorations à apporter à la commune.

Des projets de réaménagement de la Place des Marronniers, de la place de la Flamberge et du Jardin du Presbytère avaient été présentés par l'Ecole de design de LA SOUTERRAINE, en même temps que leurs projets d'embellissement du bourg. Certaines idées pourraient être retenues, revues et adaptées.

Les conseils d'un professionnel, architecte-paysagiste, seraient nécessaires pour finaliser et chiffrer les diverses propositions avancées.

L'avis de l'Assemblée est demandé pour prendre des contacts avec des professionnels et obtenir des devis quant aux études des projets.

L'Assemblée vote **pour cette prise de contact à l'unanimité.**

La séance est levée à 20 h 40

03 Mai 2021